

Actualités | Groupe hospitalier Mont Saint-Michel
10 janvier 2023

Le groupe hospitalier Mont-Saint-Michel innove pour la prise en charge des personnes âgées

Une ligne téléphonique dédiée aux questions de prises en charge gériatriques ouverte pour les professionnels de santé du territoire

Une plateforme d'expertise gériatrique a vu le jour le 7 novembre dernier dans le Sud-Manche. Il s'agit d'une ligne téléphonique directe avec un numéro d'appel unique, joignable du lundi au vendredi de 9h à 17h.

Il est destiné aux professionnels de santé du territoire (médecins traitants, médecins coordinateurs des EHPAD, infirmier(e)s libéraux, ...) pour la prise en charge de leurs patients âgés de plus de 75 ans.

A l'occasion des communications téléphoniques, l'infirmière formée en gériatrie de la PEG recueille des informations utiles à la compréhension de la situation et évalue le besoin et la meilleure réponse disponible. Selon les cas de figure, elle oriente ensuite vers :

- le médecin gériatre
- l'équipe mobile d'évaluation gériatrique de territoire (EMET) (voir ci-dessous)
- un professionnel hospitalier ou de territoire (assistante sociale, plateforme de répit...)
- un service en entrée directe (HDJ / HAD / services hospitaliers dont CSG/SSR,...)
- le service des urgences en dernier recours

Et bien sûr, la PEG conseille et fournit des conseils gériatriques aux partenaires. Le médecin gériatre en charge de l'avis gériatrique le dispense dans les 24h à 48h après l'appel au numéro unique.

L'objectif poursuivi est de faciliter le parcours des patients auprès de l'ensemble des services et des professionnels qui constituent la filière gériatrique du territoire.

Il est aussi de donner accès à un avis d'expert en gériatrie : médecin gériatre ou infirmière coordinatrice. En contribuant à repérer les fragilités des patients, il permet également d'éviter des hospitalisations inutiles.

[Contact de la PEG : 02 33 89 42 34](tel:0233894234)

Une équipe de spécialistes en gériatrie se déplace à proximité des populations

L'équipe mobile d'expertise gériatrique est une équipe hospitalière pluriprofessionnelle qui assure des consultations au sein des cabinets médicaux libéraux du territoire. Ces consultations s'adressent aux personnes de plus de 75 ans.

L'équipe intervient dans les communes de Brécey, Ducey, Pontorson, Saint-James, et Saint-Jean-des-Champs et va se développer dans d'autres territoires : Bréhal, Sartilly, Saint-Hilaire, et à l'avenir Villedieu, Avranches...

Elle se compose d'un médecin gériatre, de deux infirmières, d'une ergothérapeute, et d'une assistante sociale.

Les objectifs de l'équipe sont :

- d'assister le médecin traitant, les intervenants, l'entourage par une évaluation pluridisciplinaire en fonction des besoins
- favoriser les maintiens à domicile
- mettre en place des propositions à l'issue de la consultation

Lors de la consultation, l'infirmière évalue le mode de vie, l'autonomie, la mémoire, la nutrition, la mobilité, les aides, les activités, et aussi les attentes futures. A la suite de cela, des informations et conseils sont prodigués et une orientation vers d'autres professionnels spécialisés en gériatrie peut être proposée. Le médecin traitant est informé des propositions.

[Contact de l'EMET : 02 33 89 43 66](tel:0233894366)

Un travail collectif pour une meilleure prise en charge de la personne âgée dans le Sud-Manche

Adapté à la réalité de l'offre et des besoins de la population, un avis d'expert est proposé aux médecins généralistes et professionnels de santé demandeurs grâce à l'engagement des 10 praticiens gériatres du CHAG qui concourent au numéro unique de la plateforme d'expertise gériatrique (PEG).

Cette équipe d'expertise gériatrique a pour mission de développer et consolider les partenariats ville-hôpital, apporter une expertise gériatrique au bon moment lorsqu'elle est sollicitée, et faciliter les entrées directes dans les services d'hospitalisations pour éviter les passages aux urgences.

Une coordination hospitalière a été créée en parallèle pour assurer des prises en charge les plus cohérentes et adaptées possible aux patients en évitant des passages aux urgences, des redondances d'examen ou des orientations inadaptées aux pathologies de la personne âgée.

Cette coordination peut intervenir jusqu'à la réservation d'un lit à l'hôpital.

Ces dispositifs ont été construits en concertation avec les acteurs de la filière gériatrique (notamment le DAC – dispositif d'appui à la coordination) et les EHPAD du territoire.

Service communication – emilie.le.guiel@ch-ag.fr

Tél. : 02.33.91.52.49